



Les Verts

CAHIER D'ACTEUR SUR LE DÉBAT GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

UN DÉBAT QUI ARRIVE TROP TARD... OU TROP TÔT !

Trop tard !

Les premières centrales nucléaires françaises datent des années soixante. Dès cette époque, on savait qu'elles produisaient des déchets très dangereux. Il aura fallu attendre que l'électricité nucléaire représente 80 % de la production électrique française pour commencer à se soucier sérieusement du devenir de ces déchets. C'est infiniment trop tard !

Trop tôt, pour au moins trois raisons !

Au début des années 90, le gouvernement essuie un échec cuisant en proposant aux populations d'enfouir les déchets nucléaires de « haute activité et à vie longue » dans leur sous-sol. Pour la première fois dans le domaine nucléaire, le gouvernement se tourne alors vers l'Assemblée Nationale pour lui demander, au nom de sa représentativité, de trouver la solution au problème des déchets. Remarquons que l'Assemblée Nationale n'a pas eu à se prononcer sur la construction des centrales nucléaires, donc sur la production de déchets, mais seulement sur la question : « Comment s'en débarrasser ? ».

La loi non respectée

Votée fin 1991, la loi Bataille poursuit l'idée d'enfouir finalement les déchets, mais avec quelques précautions. Les députés ont demandé qu'on recherche dans le sous-sol français des sites à géologie favorable, qu'on y creuse des laboratoires et qu'on y teste expérimentalement la capacité des sites à recevoir des déchets nucléaires. Or, à ce jour, il n'existe qu'un site, encore insuffisamment exploré. Vu la pression pour régler ce problème, chaque citoyen en déduira que le site de l'unique laboratoire sera déclaré « bon pour le service », quels que soient par ailleurs ses qualités ou ses défauts. Ainsi, la loi n'est pas respectée par le gouvernement lui-même. Voilà qui va aggraver le passif existant dans le domaine du nucléaire !

Des déchets encore inconnus

Tous les documents du dossier, comme d'ailleurs ceux de la CNE (Commission Nationale d'Evaluation), détaillent de façon précise les déchets à l'horizon 2020. Et après ? Plus rien ! Va-t-on continuer à produire des déchets nucléaires ou arrête-t-on la filière nucléaire ? Si on continue, que produit-on ? Des combustibles comme aujourd'hui ? Du MOX ? Enrichi à quel taux de plutonium ? Que retraite-t-on ? Remet-on en route des surgénérateurs ou des réacteurs de 4ème génération dont la recherche est en cours ? Aucune réponse à tout cela ! L'implicite de ce dossier est qu'on cherche à enfouir le plus profond possible en essayant que la radioactivité ressorte le plus tard possible. Mais personne ne pose la question des types de déchets dans le futur.

Une piste de recherche qui sous-tend une fuite en avant

L'axe de recherche « séparation, transmutation » est un axe dont la faisabilité n'est pas démontrée. Mais, s'il devait devenir une piste industrielle, il impliquerait obligatoirement le maintien de la filière nucléaire pour de très nombreuses décennies. Or, cette décision n'est pas prise et la poursuite de cet axe de recherche représente une fuite en avant, renforçant la filière nucléaire, en contradiction avec tous les discours (mais ce ne sont que des discours) qui insistent sur une nécessaire diversification de nos modes de production électrique.

Dans le cadre du débat public
organisé par la :

cndp
Commission particulière
du débat public
Gestion des
déchets radioactifs

UN DÉBAT QUI ARRIVE TROP TARD... OU TROP TÔT !

Les déchets nucléaires : le royaume de la mauvaise foi !

Que ce soit par le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), par AREVA ou par les Ministères, la présentation des déchets nucléaires est toujours la même : 1kg par habitant et par an de déchets nucléaires... et seulement 5g pour les déchets de haute activité ! À lire cela à longueur de documents, on se demande où est le problème ! Saluons cependant l'inventaire des déchets nucléaires, initié par l'Andra, qui a commencé à apporter un peu de transparence sur le sujet, même s'il est encore loin de l'exhaustivité.

Les résidus miniers ne sont pas comptés

La première technique consiste à oublier les déchets miniers, environ 50 millions de tonnes. Aujourd'hui, tout l'uranium utilisé en France vient de l'étranger. Mais des dizaines de sites miniers ont été exploités en France (Aveyron, Bretagne, Cantal, Corrèze, Limousin, Lodévois, Vendée...) dont la réhabilitation laisse à désirer.

D'ailleurs, pour la première fois après des années de luttes associatives, AREVA vient d'être mis en examen pour la pollution des rivières du Limousin liée aux résidus miniers. Attention à l'argumentation simple et grossièrement fautive souvent avancée : ces résidus étaient enfouis dans la terre, ils sont maintenant sur la terre, cela ne change rien ! Un bloc de roches compactes enfouies dans la terre laisse passer peu de radioactivité. Mais le même bloc, extrait, broyé, traité chimiquement pour extraire l'uranium, et remis en tas de granulats fins laisse partir en permanence des poussières dans l'eau et dans l'air et pollue tout l'environnement.

Donc les déchets miniers sont des vrais déchets radioactifs non pris en compte dans le fameux kilo de déchets nucléaires par habitant et par an.

Des déchets devenus « matières valorisables »

Depuis des années, on nous « vend » le retraitement du combustible au nom du recyclage des matières nucléaires.

On nous explique que dans une tonne de combustible usé, il y a 96 % de matières recyclables, soit 1 % de plutonium et 95 % d'uranium, et seulement 4 % de déchets. A ceci près que seule une très faible partie de l'uranium de retraitement est utilisée. C'est donc une matière « recyclable » très peu « recyclée », d'où l'invention d'un nouveau concept : une matière valorisable qui n'est plus un déchet ! Il en est de même pour l'uranium appauvri (220 000 tonnes) !

Cette nouvelle dénomination a une conséquence surprenante sur les déchets étrangers retraités à La Hague.

La loi de 1991 a rendu obligatoire le retour de ces déchets étrangers dans leur pays d'origine. Puisque le plutonium et l'uranium retraité ne sont plus des déchets, mais des matières valorisables, ils ne tombent plus sous le coup de la loi ! Ainsi près de 50 tonnes de plutonium séparé appartenant à des clients étrangers sont stockés en France, et probablement 95 fois plus d'uranium de retraitement ! Beau tour de passe-passe !

En poids et en volume, mais jamais en radioactivité

Les déchets hautement radioactifs et à vie longue sont toujours présentés en poids ou en volume, mais jamais en fonction de leur dangerosité. Un kilo de déchets ménagers et un kilo de dioxines, ce n'est tout de même pas la même chose ! A l'exception de la CNE, et tout récemment de l'inventaire de l'Andra, aucun document du CEA, d'AREVA ou des Ministères n'explique combien de radioactivité est contenue dans les déchets vitrifiés. Le calcul a été fait par la Commission Énergie des Verts lors de l'enquête publique pour les laboratoires souterrains à partir des chiffres de la CNE.

Dans 28m³ de déchets vitrifiés, soit environ un cube de 3 mètres de côté, il y a l'équivalent de toute la radioactivité qui s'est échappée du réacteur lors de l'accident de Tchernobyl.

On comprend mieux le silence des autorités sur la dangerosité de ces déchets. L'objectif du retraitement, réduire les volumes à enfouir en concentrant la radioactivité, est parfaitement atteint ! Mais il y a toujours autant de radioactivité, donc de danger potentiel !

Les risques de l'énergie nucléaire

L'énergie nucléaire est clairement une énergie dangereuse avec 3 grands risques : la prolifération, l'accident, les déchets.

La prolifération

Elle provient de l'impossibilité de séparer le nucléaire civil du nucléaire militaire. Tous les pays ou tous les groupes capables de faire fonctionner un réacteur civil sont capables de fabriquer une bombe atomique. Avec l'enrichissement de l'uranium par la technique de la centrifugation, la même installation, à peine modifiée, permet de faire soit beaucoup d'uranium peu enrichi à des fins civiles, soit peu d'uranium très enrichi à des fins militaires. Les récents événements d'Iran ou de Corée en témoignent suffisamment. Le plutonium déjà isolé des autres déchets nucléaires est un danger encore plus grave car il suffit de quelques kilos pour faire directement une bombe, même si le plutonium extrait des centrales nucléaires n'est pas d'une bonne qualité militaire (sic).

Le risque d'accident

La France n'a pas eu d'accident nucléaire vraiment grave à ce jour. Mais il y a eu de très nombreuses alarmes ou des incidents qui auraient pu dégénérer, en particulier l'inondation de la centrale du Blayais en 1999, ou des problèmes de transports dont

UN DÉBAT QUI ARRIVE TROP TARD... OU TROP TÔT !

beaucoup ont lieu par route, et de très nombreux incidents de niveaux 1 et 2 ont lieu chaque année en France (sur une échelle de 1 à 7). A l'étranger, parmi les graves accidents, rappelons l'incendie du réacteur de Windscale en 1957 (GB), l'accident de déchets nucléaires à Kychtym en 1958 (URSS), l'accident d'un réacteur en Idaho (USA) en 1961, la contamination due au centre de retraitement de Windscale en 1973, la perte de contrôle du réacteur de Three Miles Island (USA) en 1979, Tchernobyl (URSS) en 1986, l'accident de Tokai Mura (Japon) en 1999. Enfin, ne pas oublier que le 11 septembre 2001 a changé la donne en ajoutant au risque accidentel le risque d'attentat. Quelles conséquences aurait la chute d'un avion de ligne plein de kérosène sur une centrale nucléaire ou à La Hague ?

Les déchets

Ils sont au cœur de ce débat. Trois pistes sont proposées : entreposage de longue durée, enfouissement et séparation, transmutation. A l'exception de cette dernière qu'il vaut mieux arrêter de suite, les deux autres existent déjà. L'entreposage est obligatoire pour que les colis puissent refroidir suffisamment et, à La Hague, il existe le centre de stockage de la Manche fermé depuis 10 ans. Mais la vraie question est ailleurs. Quelle est la différence entre un entreposage de longue durée et un stockage ? Ce n'est pas la profondeur puisque la Manche est un stockage de surface. Selon les promoteurs du projet, l'entreposage est PROVISoire ET DONC RÉVERSIBLE et le stockage est DEFINITIF ET DONC PAR DÉFINITION IRRÉVERSIBLE. Malgré les demandes du gouvernement, dans le meilleur des cas, le stockage sera réversible le temps de son remplissage. Le stockage souterrain, une fois plein de déchets nucléaires, sera fermé, oublié et ne coûtera plus rien. D'où l'insistance depuis 15 ans pour enfouir les déchets le plus profond possible ! D'où le refus absolu des Verts de cet enfouissement !

Le risque zéro n'existe pas

Phrase incontournable après tout accident grave, industriel ou naturel, ou après un attentat terroriste ! Plus le danger est grave, plus on prend de précautions, donc plus la probabilité diminue, mais si l'accident arrive... Il y a donc des risques qu'il ne faut pas prendre. La qualité des ingénieurs n'est pas en cause, mais le manque d'imagination est bien réel. L'attentat des Twin Towers était « impensable », il a eu lieu. Le stockage de produits chimiques toxiques dans une mine était une solution parfaitement étudiée. Un incendie a mis un terme à l'expérience de Stocamines en Alsace. Récemment, dans une usine Seveso seuil haut, un accident s'est révélé 4 fois supérieur à l'accident de référence. On peut donc faire un concours d'imagination de tous les scénarios catastrophe qui pourraient se produire : inondations, tremblement de terre, forage dans quelques siècles pour aller chercher de la géothermie, colis défectueux qui se dégradent plus rapidement et polluent la nappe phréatique de façon insidieuse...

Seul l'entreposage qui peut assurer la réversibilité et la surveillance est acceptable aujourd'hui pour les déchets existants. Mais il est temps de prendre acte que l'industrie nucléaire est décidément trop dangereuse pour s'y complaire longtemps. Avoir mis tous ses œufs dans le panier nucléaire présente un risque considérable pour la société française. Quelle réponse avons-nous à donner en cas d'accident nucléaire grave ? Aucune ! Puisque des alternatives existent, il faut s'y engager résolument.

Préparer la sortie du nucléaire et l'entrée dans les énergies renouvelables

Pendant longtemps, la complémentarité de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables a été considérée comme acquise que ce soit par les industriels du nucléaire ou ceux des énergies

renouvelables. Or force est de constater aujourd'hui qu'il n'en est rien.

La part des énergies renouvelables dans la production électrique française a même baissé ces dernières années malgré tous les discours. En France, le nucléaire, c'est TOUT ou RIEN !

Recherche : le gouvernement mise tout sur le nucléaire

Deux milliards et demi d'euros en 12 ans pour les déchets nucléaires, 850 millions d'euros en 10 ans pour la construction d'ITER, encore autant par la suite pour le fonctionnement, combien d'autres millions d'euros encore pour les réacteurs de 4^{ème} génération... La recherche française défile dans la rue pour demander des moyens, mais ils sont tous affectés au nucléaire... Et d'ailleurs les chercheurs du nucléaire ne défilent pas, ils n'en ont pas besoin.

La loi : lancement d'un nouveau réacteur et blocage des éoliennes

Le Parlement vient de voter une loi d'orientation sur l'énergie. Il a voté un réacteur de plus, l'EPR, et a mis des bâtons dans les ailes des éoliennes pour freiner leur développement. Récemment, le gouvernement en a remis une couche : il a lancé un appel à projet pour 500MW d'éoliennes en mer, et il n'a retenu qu'un seul projet de 100MW. La France a signé une directive européenne dans laquelle elle s'engage à l'horizon 2010 à produire 21 % de son électricité à base d'énergies renouvelables. Elle n'en prend pas le chemin. Pourtant d'autres choix existent, faits par des pays comme l'Espagne, l'Allemagne ou le Danemark !

Les énergies d'aujourd'hui face à celles de demain

Les énergies d'aujourd'hui, nucléaire ou fossiles, ont des caractéristiques communes : énergies concentrées, très puissantes, mal

UN DÉBAT QUI ARRIVE TROP TARD... OU TROP TÔT !

réparties géographiquement, sources de profit et de pouvoir, dont le contrôle est vital. Garantir l'approvisionnement est une nécessité absolue pour tout gouvernement qui fera la guerre, s'il le faut, pour cela ! Ce sont les énergies des états et des grandes multinationales, les énergies du pouvoir.

À l'inverse, les énergies renouvelables sont des énergies peu concentrées (à l'exception des barrages) disponibles partout, plus ou moins selon les lieux, dont le contrôle est quasi impossible. Nul ne fera pas la guerre pour capter le soleil. Elles nécessitent un cadrage national volontariste, mais elles sont particulièrement adaptées aux états

décentralisés dans lesquels les acteurs locaux ont des pouvoirs réels. Ce sont les énergies de proximité.

Une volonté politique pourra seule changer l'avenir

Ces deux types d'énergies sont totalement antinomiques, et en aucun cas complémentaires. Un état qui sait faire les unes ne sait pas faire les autres.

La France, pays étatique par excellence, a su faire du nucléaire et elle ne sait pas faire des énergies renouvelables.

Pour qu'elle puisse demain lancer une puissante politique d'économies d'énergies

couplée à un développement accéléré des énergies renouvelables, il faudra une volonté politique forte.

Fixer un cadre et une orientation nationale, revenir sur la loi d'orientation sur l'énergie, arrêter l'EPR et le retraitement, renoncer au stockage des déchets nucléaires en grande profondeur, se donner les moyens de ne pas renouveler les centrales en fin de vie et organiser une décentralisation plus poussée pour que les acteurs locaux aient les moyens d'agir dans le domaine de l'énergie. C'est l'objectif des Verts !

Texte rédigé sous la seule responsabilité de la Commission Energie des Verts.

Contact :

Commission Energie des Verts

<http://energie.lesverts.fr/>

Mme Maryse Ardit, M. Pierre Radanne, M. Jean-Claude Simiot
247 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris
e-mail : maryse.arditi@wanadoo.fr
Tél. : 01 53 19 53 19 – Fax : 01 53 19 03 93